



Inscription pour les ateliers « à la carte » 2019-2020

Je soussigné,

Prénom : Nom :

Rue : N° :

CP : Ville :

Téléphone : GSM :

Adresse mail :

Compte participer régulièrement aux ateliers TOCTOC suivants :

Toc Toc cuisine Lu. 9h30-12h30 Toc toc maison Je. 9h-12h

M'inscris aux ateliers suivants (cocher la case adéquate) :

Les jeudis je ralentis	Je. 18h-20h/20h30	Les mardis je cuisine / Italie	Ma. 18h-21h
Bujo créatif	05/09 <input type="checkbox"/>	Vitello tonato et sabayon	08/10 <input type="checkbox"/>
Macramé porte-plante	19/09 <input type="checkbox"/>	Pâtes fraîches / Sauce tomate	22/10 <input type="checkbox"/>
Lâcher-prise	10/10 <input type="checkbox"/>	Arancini / Aubergines parmigiana	05/11 <input type="checkbox"/>
Macramé / Feuilles automne	24/10 <input type="checkbox"/>	Gnocchi	19/11 <input type="checkbox"/>
Macramé /Photophore	7/11 <input type="checkbox"/>	Soupe marrons / Focaccia	03/12 <input type="checkbox"/>
Ecriture créative	21/11 <input type="checkbox"/>	Polenta / Gâteau semoule	18/12 <input type="checkbox"/>
Bibliothérapie	05/12 <input type="checkbox"/>		
Macramé / couronne d'hiver	19/12 <input type="checkbox"/>		

Et m'engage à payer la somme de **7 jours au plus tard après mon inscription et 7 jours avant la séance.**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales imprimées au verso et y adhérer.

Date et heure : Signature :

Conditions générales – Ateliers « à la carte »

Inscription :

- > Toute inscription à un atelier implique l'affiliation au Foyer (carte de membre) pour la saison en cours. Le prix de l'affiliation s'élève à 5€ et sera payé au plus tard en même temps que la première inscription.
- > L'inscription à l'atelier se fait au moyen du formulaire d'inscription ad hoc pour la première inscription et par courriel (info@foyculturelantoing.be) ou téléphone (069 44 68 00) pour les éventuelles inscriptions suivantes. Tous les champs du formulaire doivent être remplis afin de permettre la bonne tenue du fichier des membres par le Foyer. Un formulaire ne portant pas la date du jour n'est pas considéré comme valable.
- > L'inscription à un atelier n'est confirmée qu'au moment où le montant de l'inscription a été versé.
- > Le montant de l'inscription à un atelier à la séance doit être payé au plus tard 7 jours après la date d'inscription et 7 jours avant l'atelier (pour la bonne organisation de l'activité). Passé ces délais, la place réservée est réattribuée aux nouveaux inscrits dans l'ordre d'arrivée de leur inscription. Aucune priorité ne sera donnée aux participants d'activités précédentes ou autres habitués.
- > Les formulaires d'inscription sont disponibles au siège du Foyer à partir du début de la fête des ateliers (soit le 8 juin 2019 à 15h pour la saison 2019-2020). Ils pourront aussi être téléchargés via le site web du Foyer et envoyés par mail à partir du mardi 11 juin 2019. Ils pourront être renvoyés dûment complétés par mail à l'adresse info@foyculturelantoing.be à partir de cette date ou déposés au secrétariat.

Annulation :

- > Le Foyer se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre minimal de participants n'est pas atteint au maximum 7 jours avant l'atelier. Il s'engage dans ce cas à rembourser intégralement le montant de l'inscription aux inscrits.
- > Si le participant renonce à son inscription, la totalité du montant de son inscription reste dû au Foyer sauf en cas de maladie ou de force majeure à justifier. Le Foyer s'engage alors au remboursement du montant total de l'inscription.

Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'inscription aux ateliers sont récoltées aux seules fins de faciliter l'organisation des ateliers (modifications de calendrier, annulation de séance, informations pratiques, etc.) et la diffusion des informations relatives aux activités du Foyer socioculturel. Ces données peuvent être consultées et modifiées sur demande au secrétariat. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Droit à l'image :

L'inscription à un atelier implique que le participant autorise la prise de photographies dans le cadre des ateliers et leur utilisation dans le cadre de la communication du Foyer socioculturel en général et de la promotion des ateliers en particulier.

Divers :

Pour le bon déroulement de l'activité et le respect de tous, le participant s'efforce de se présenter 10 minutes avant le début de l'activité et de participer à toutes les opérations de rangement à l'issue de celle-ci.